

Service instructeur
Service Développement Culturel

N° CP-2011-10-7-3

Service consulté

**CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE
AIDES AUX BÂTIMENTS À VOCATION CULTURELLE**

Résumé : Dans le cadre de l'aide aux bâtiments à vocation culturelle, il vous est proposé de programmer définitivement 4 opérations pour un montant total de subventions de 1 430 429 € retenues dans les Contrats de Territoire de Vie .

Lors de sa séance budgétaire du 7 décembre 2010 (Rapport CG-2010-4-7-3), l'Assemblée départementale a voté une autorisation de programme de 2 091 450 € (Programme D213) pour les investissements réalisés dans des locaux à vocation culturelle, dont 2 066 450 € pour les opérations retenues dans les Contrats de Territoire de Vie (CTV).

Délégation a été donnée à la Commission Permanente pour engager en 2011 les subventions départementales dans la limite de l'autorisation de programme votée.

Lors des séances budgétaires modificatives, des annulations d'autorisations de programme ont été demandées pour un montant total de 281 100 € pour des opérations dont le démarrage des travaux est reporté en 2012 ramenant ainsi à 1 785 350 € l'autorisation de programme inscrite pour des projets retenus dans les CTV.

A ce jour 157 500 € ont été engagés, ils concernent 2 projets achevés et payés.

Au titre du présent rapport, il vous est proposé d'engager définitivement des opérations retenues dans les Contrats de Territoire de Vie 2010-2013 adoptés par délibération du 5 novembre 2010 (Rapport CG-2010-3 5-2).

1. Le Contrat de Territoire de Vie Colmar, Fecht et Ried

Le Contrat de Territoire de Vie Colmar, Fecht et Ried prévoit dans son axe 3.1 « Favoriser le développement culturel par le renforcement qualitatif et quantitatif des lieux de spectacle » :

a. La restructuration du Centre Socio-Culturel Europe (fiche descriptive du projet n° 311 annexée au Contrat de Territoire).

Ce projet a pour but de répondre aux besoins de la population du Quartier Europe en matière d'animation sociale et culturelle et vise tous les publics et tous les âges (jeunes et adultes). A travers la création d'une salle de spectacle complémentaire à l'offre qui existe déjà, il participe à la stratégie de désenclavement du quartier.

Le Département a décidé de soutenir cette opération à hauteur de **1 040 000 €**, soit 20 % d'une dépense éligible de 5 200 000 € HT.

b. L'extension et la restructuration de la Salle des Musiques Nouvelles du Grillen (fiche descriptive du projet n° 312 annexée au Contrat de Territoire).

Ouvert en juin 1998, la salle des Musiques Nouvelles « Le Grillen » a, après dix années de fonctionnement, conquis sa place dans le paysage culturel colmarien et enrichi l'offre culturelle, tout en dynamisant la création musicale actuelle et en faisant émerger de nombreuses associations.

La Ville de Colmar a souhaité augmenter le potentiel de cet équipement par des travaux de restructuration pour en améliorer la fonctionnalité (transfert des bureaux du Grillen et installation du Centre de Ressources Musiques Actuelles dans l'enceinte même du complexe), mais également par la création d'un espace scénique adapté aux petites formations, ainsi que 3 loges pour les artistes. Deux nouveaux studios de répétition compléteront ce projet de restructuration pour satisfaire les demandes des usagers.

Le Conseil Général a décidé de soutenir cette opération à hauteur de **340 000 €** représentant 20 % d'une dépense subventionnable arrêtée à la somme de 1 700 000 € HT.

Les ordres de service attestant du démarrage des travaux ayant été transmis au Département par la Ville de Colmar pour les 2 projets susvisés, il convient à présent d'engager définitivement ces deux opérations pour lesquelles la Commission de la Culture et du Patrimoine avait donné un avis favorable au cours de sa réunion du 16 mai 2011.

2. Le Contrat de Territoire de Vie de la Région Mulhousienne

Le Contrat de Territoire de Vie de la Région Mulhousienne prévoit dans son axe 2.2 « Conforter le soutien aux équipements socioculturels d'envergure répondant aux besoins du Territoire et s'inscrivant dans une démarche de mise en réseau de l'existant », **la rénovation de la salle de spectacles de l'Espace 110 par la Ville d'Illzach** (fiche descriptive du projet n° 222 annexée au Contrat de Territoire).

L'opération de rénovation de l'Espace 110 décidée par la Ville d'Illzach porte sur le réaménagement de l'auditorium en service depuis 27 ans (sonorisation, éclairage, sol, fauteuils, sécurité,...) pour un montant total de 117 145 € HT.

La Commission de la Culture et du Patrimoine, saisie du dossier au cours de sa réunion du 16 mai dernier, a donné un avis favorable pour une participation départementale de 23 429 € (20 % de 117 145 € HT) prévue au CTV.

La Ville d'Illzach a informé récemment le Département du démarrage des travaux et transmis les pièces justificatives permettant d'engager définitivement cette opération et la subvention de 23 429 €.

3. Le Contrat de Territoire de Vie Piémont-Val-d'Argent-Pays Welche

Le Contrat de Territoire de Vie Piémont-Val-d'Argent-Pays Welche prévoit dans son axe 4.1 « Optimiser et moderniser les équipements culturels existants », **la réfection du Théâtre de Sainte-Marie-aux-Mines** (fiche descriptive du projet n° 412 annexée au Contrat de Territoire).

Bâtiment structurant pour toutes les animations culturelles du Val d'Argent dont certaines manifestations ont un rayonnement international, la ville de Sainte-Marie-aux-Mines a décidé d'en rénover certaines parties et de renouveler l'équipement scénique qui a plus de 20 ans.

Le projet estimé à 135 000 € HT porte sur :

- la réfection des portes d'entrée, du sol et du 1^{er} étage
- la réfection du foyer et de la salle de cinéma
- l'aménagement de la scène (rideaux, équipements sonores et éclairage scénique).

Le Département a décidé de retenir ces travaux au titre du CTV et d'allouer une subvention 27 000 € (20 % de la dépense subventionnable retenue).

La Commission de la Culture et du Patrimoine, au cours de sa réunion du 28 septembre dernier, a donné un avis favorable sur le dossier et il vous est proposé d'engager définitivement ce projet, la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines ayant transmis récemment la lettre de commande attestant du démarrage de l'opération.

x
x x

Les projets subventionnés par le Département avec, le cas échéant, les cofinancements prévisionnels annoncés pour nos partenaires collectivités territoriales, sont récapitulés sur le tableau joint en annexe 1 au rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer et attribuer les subventions telles que prévues dans les Contrats de Territoire de Vie et récapitulées dans le tableau annexé au présent rapport pour un montant total d'aides de 1 430 429 €, dont :

- . 1 040 000 € à la Ville de Colmar pour la restructuration du Centre Socio-Culturel Europe ;
- . 340 000 € à la Ville de Colmar pour l'extension et la restructuration de la Salle des Musiques Nouvelles du Grillen ;
- . 23 429 € à la Ville d'Illzach pour la rénovation de la salle de spectacles de l'Espace 110 ;
- . 27 000 € à la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines pour la rénovation du Théâtre,

et d'en autoriser leur versement, étant précisé que les montants seront prélevés sur les crédits inscrits au budget du Département, au programme D213 Imputation 204-311-20414-22921-371.



Charles BUTTNER

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 18 OCTOBRE 2011

**Bâtiments à vocation culturelle
Procédure Contrat de Territoire de Vie**

a) Contrat de Territoire de Vie Colmar, Fecht et Ried

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Subvention
BVC03079	COLMAR Restructuration du centre socio-culturel Europe Colmar Avis favorable de la Commission de la Culture du 16 mai 2011 Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 168 042 € COLMAR : 3 563 165 €	5 200 000,00	20%	1 040 000,00
BVC03080	COLMAR Extension et restructuration de la Salle des Musiques Nouvelles du Grillen Avis favorable de la Commission de la Culture du 16 mai 2011 Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 455 000 € COLMAR : 1 000 000 €	1 700 000,00	20%	340 000,00
Total CVT Colmar, Fecht et Ried				1 380 000,00

b) Contrat de Territoire de Vie Région Mulhousienne

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Subvention
BVC03084	ILLZACH Rénovation de la salle de spectacles de l'Espace 110 à Illzach Avis favorable de la Commission de la Culture du 16 mai 2011 Cofinancement : ILLZACH : 93 716 €	117 145,00	20%	23 429,00
Total CVT Région Mulhousienne				23 429 ,00

c) Contrat de Territoire de Vie Piémont-Val d'Argent-Pays Welche

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Subvention
BVC03082	SAINTE-MARIE-AUX-MINES Réfection du Théâtre de Sainte Marie aux Mines Avis favorable de la Commission de la Culture du 28 septembre 2011 Cofinancement : SAINTE-MARIE-AUX-MINES : 67 500 € CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 40 500 €	135 000,00	20%	27 000,00
Total CTV Piémont -Val d'Argent - Pays Welche				27 000 ,00
Total des subventions				1 430 429,00